



Service Sport et Vie Associative

Affaire suivie par :

Tel :

Ref :

FICHE PROJET

*A remplir par toute association (ou partenaire) et à remettre au Service Sport et Vie Associative **au moins deux mois** avant la date du projet par courriel : vie-associative@saintcyr78.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Maison des Associations, sise 14 avenue Tom Morel. Au regard du calendrier événementiel communal, la Ville se réserve le droit de revenir vers vous pour toute modification de dates. Toute demande qui ne respectera pas les délais de réservation pourrait se voir opposé un refus motivé.*

Intitulé de l'évènement :

Fiche technique de l'évènement :

Date(s) de la manifestation :

Horaires de la manifestation : de heures à heures

Lieu/équipement demandé :

Horaires d'installation et de rangement des lieux (par l'association) :

Organisateur / association responsable :

Nom de l'association / organisation :

Nom du responsable / référent de l'équipe projet :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Email :

Partenaires (le cas échéant) :

Nom :

Tél / E-mail :

Actions :

Détail de la manifestation et objectif du projet :

Préciser le déroulement et les objectifs de la manifestation :

.....

.....

Public visé (bénéficiaires directs du projet) :

Enfants

Adolescents 11-17

- Jeunes 18-25 Seniors
 Adultes Autres : à définir :.....

Matériel souhaité (sous réserve de sa disponibilité) :

- Chaises, nombre : Tables, nombre :
 Barnums, nombre et dimension : Grilles d'exposition, nombre (max30) :
 Barrières, nombre : Sono :
 Diffusion de musique (préciser le format) :
 Autres, définir :

Livraison souhaitée

Lieu :
 Date : / Horaire :
 Jour de retour :

Communication souhaitée :

- Oui Non
 Si oui : Avant la manifestation (annonce) Après la manifestation (valorisation)
 (sauf manif. réservée aux adhérents)

Observations :

Le Choix des moyens de communication (Affichage, site internet, Facebook) sont laissés à la discrétion de la Ville et en conformité avec les lignes éditoriales définies.

Toute demande de communication doit être visée par les services municipaux compétents et un entretien pourra être fixé afin de définir au mieux les moyens pouvant être mis en place. Toute utilisation du logo de la Ville de Saint-Cyr-l'École est soumise à conditions et validée par les services municipaux compétents.

Assurances :

Coordonnées de la compagnie :
 N° du contrat d'assurance :
 Natures des garanties :

Fait le : *Qualité du Signataire et Signature :*

- Visa / Observations du service Sport et Vie Associative :

DÉCISION DU MAIRE OU DE SON REPRÉSENTANT

- ACCORD** pour le lieu demandé, à Mme, M.
 Refus motivé.....

Saint-Cyr-l'École, le

Le Maire ou son représentant :